

DEC193184INP

Décision portant nomination de M. Jean-Sébastien Tanzilli en qualité de chargé de mission institut (CMI)

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Sur proposition de la directrice de l'Institut de physique ;

DECIDE:

Article 1er

M. Jean-Sébastien Tanzilli, directeur de recherche de deuxième classe au CNRS, est nommé chargé de mission institut (CMI) auprès de l'Institut de physique, du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020 pour 20% de son temps de travail.

Sa mission a pour objet le suivi des technologies quantiques, et notamment la participation française au « Future and Emergin Technologies (FET) Flagship ».

Pour l'exercice de cette mission, M. Jean-Sébastien Tanzilli demeure affecté à l'UMR7010 – Institut de physique de Nice (INPHYNI) – Parc Valrose – 28 Avenue Valrose – 06108 Nice Cedex 2.

Article 2

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Paris, le 31 janvier 2020

Pour le président-directeur général et par délégation Le Directeur Général Délégué à la Science Alain Schuhl

CNRS
Campus Gérard Mégie
3, rue Michel-Ange
75794 Paris Cedex 16
T. 01 44 96 40 00
www.cnrs.fr